

Culture littéraire et pratique de l'oral (explication de textes) - obligatoire pour concours CAPES

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L4LF07P

Présentation

Dans la continuité du cours « Culture littéraire et pratique de l'écrit » du semestre précédent, on cherchera dans cet enseignement à entraîner les étudiant.e.s à s'exprimer à l'oral, notamment à travers l'exercice de l'explication de texte, dont la maîtrise est requise tant pour l'obtention de la licence de lettres que dans le cadre de plusieurs concours. Des conseils seront donc donnés pour s'exprimer de manière efficace et aisée devant un public et, d'autre part, on reprendra l'ensemble de la méthodologie de l'explication de texte. Les étudiant.e.s seront ainsi invité.e.s à s'entraîner par le biais d'un ensemble de textes diversifiés.

Objectifs

Des indications seront données au sein du cours

Évaluation

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) : 1 évaluation orale au cours du semestre (50 % de la moyenne) et une épreuve orale finale d'environ 10-15 minutes (50 % de la moyenne). Les deux évaluations consisteront en des « explications linéaires » de brefs extraits d'œuvres littéraires.
- Régime dérogatoire session 1 : 1 épreuve orale d'environ 10-15 minutes qui consistera en une « explication linéaire » d'un bref extrait d'une œuvre littéraire.
- Session 2 dite de rattrapage : 1 épreuve orale d'environ 10-15 minutes qui consistera en une « explication linéaire » d'un bref extrait d'une œuvre littéraire

Pré-requis nécessaires

- Maîtrise satisfaisante de l'expression écrite et orale en langue française
- Maîtrise des outils fondamentaux de l'analyse de texte
- Goût pour la lecture et bonne culture générale en littérature
- Conscience de l'importance de l'aisance à l'oral dans le monde professionnel

Compétences visées

- Savoir s'exprimer avec clarté et conviction devant un public
- Connaître et maîtriser l'exercice de l'explication de texte tel qu'il est pratiqué dans les études de lettres
- Pouvoir mener cette « explication linéaire » avec un temps de préparation limité et en temps limité
- Pouvoir transposer ces compétences dans d'autres contextes professionnels

Bibliographie

Des indications seront données au sein du cours

Contact(s)

> Marie-emmanuelle Mortgat longuet

Responsable pédagogique

mmortgat@parisnanterre.fr